

VOTRE RÉGION

ARDECHE Face à un climat compliqué et une sécheresse de plus en plus précoce, les exploitants doivent s'adapter

Concilier culture et irrigation, le casse-tête des agriculteurs

Le débat de l'arrosage revient chaque année sur la table des agriculteurs, mais toujours de plus en plus tôt. Une question qui remet en cause des installations un peu partout sur le territoire.

Les agriculteurs ardéchois ne sont pas tous logés à la même enseigne, question pluviométrie, mais tous ont le même souci : la sécheresse estivale. À celle-ci s'ajoute la frustration de voir de très grosses quantités d'eau disparaître lors des épisodes cévenols, une fois l'été terminé. Se pose alors la question de stocker cette eau pour, l'été suivant, pouvoir arroser sans trop subir les restrictions devenues de plus en plus précoces et renforcées.

Sylvain Bertrand est installé à Bozas, au Gaec (groupe agricole agricole d'exploitation en commun) du Soleil. Il produit du lait et possède cinq hectares de maïs et quatre de cerisiers. Eau à la chambre d'agriculture de l'Ardeche, il est au plus près de la question et milite pour la création de retenues collinaires, qui permettent de capter l'eau. « C'est un système assez vertueux, d'autant qu'on se les fabrique avec les matériaux à disposition. »

Trois ans pour monter un dossier

« Son père, en 1985, a anticipé la question et fait creuser une retenue de 17 000 m³ à proximité de la propriété. Ça permet de sécuriser la



Les 17 000 m³ de Sylvain Bertrand ne suffisent plus pour irriguer durant tout l'été. Un problème difficile à résoudre.

Photo Le DL/Pierre BRUNET

production du fourrage et des cerises. Sans ça, nous serions soumis aux aléas climatiques et n'aurions aucune garantie de pouvoir les assurer. Ça apporte une vraie valeur ajoutée et permet, soit de s'adapter au marché, soit de se retourner en cas de pépin ! »

Mais comment expliquer que si peu de retenues collinaires soient créées ? Pour le jeune agriculteur, la réponse est simple : « C'est trop compliqué à obtenir ! Il y a énormément de dossiers à remplir et ça prend beaucoup de temps avant d'avoir un accord. Trois ans, en moyenne. » Il y a également des compensations à fournir, qui posent de réels problèmes de logistique : « Les

réglementations pour définir où elles peuvent être faites sont trop strictes. On nous impose de compenser la création d'une retenue selon les mêmes règles que si l'on construisait un parking de supermarché ! C'est-à-dire fournir le double de surface en zone humide que ce qu'on utiliserait pour le problème de logistique : « Les

motivés qui, pourtant, y trouveraient leur compte. La recherche de l'adéquation entre les besoins des exploitants, la qualité des parcelles exploitées et les ressources disponibles est devenue une question primordiale. Le monde agricole s'en empare et veut trouver les solutions qui s'imposent. »

Pierre BRUNET

Agriculteurs ardéchois :

créateurs de saveurs et de paysages...



AGRICULTEURS & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDECHE

Tel 04 75 20 28 00
contact@ardeche.chambre-agriculture.fr
www.ardeche.chambre-agriculture.fr

www.facebook.com/ChambreAgriculture07/

19440000

QUESTIONS À

Mathilde Desplanches, animatrice gestion quantitative de l'eau et accompagnatrice de projets hydrauliques à la chambre d'agriculture

« Trouver le meilleur combo entre tous les usagers »



La chambre d'agriculture de l'Ardeche, à Privas.

Photo Le DL/Émilie COUDRAIS

➤ L'eau est un sujet complexe. Dans quel état décrit la question de l'irrigation se discute-t-elle entre les différents acteurs ?

« C'est un sujet qui reste très sensible pour les agriculteurs. Il y a des questions de propriétés et d'accès à la ressource qui mettent souvent en péril leur exploitation s'ils n'y ont pas accès. Du coup, cet aspect économique rend le sujet très délicat et c'est pour cette raison que la chambre d'agriculture et le monde agricole continuent à avancer pour trouver les solutions les plus adaptées. Elles doivent être à la fois pour le milieu et pour les différents usagers, agriculteurs ou non. Il faut trouver le meilleur combo entre tout le monde. »

➤ Qu'est-ce qui peut être fait pour faciliter la construction de retenues de stockage ?

« La politique de la chambre d'agriculture de l'Ardeche, depuis plusieurs années, est de développer le stockage car il semble être le moyen d'accès à la ressource en eau le plus adapté. Ce n'est pas forcément le cas sur l'ensemble des territoires et cela ne pourra jamais être la seule et unique solution. Il faut s'adapter à la qualité du milieu et l'impacter le moins possible. Quand ce n'est possible, on se réfère au cadre réglementaire, qui est très lourd. Un protocole des stockages d'eau en Ardeche est en cours d'élaboration et sera certainement signé dans les prochains mois. Il définira les règles de base et réunira l'ensemble des exigences de tous les partenaires. Est-ce que cela va être facilitateur ? On l'espère... »

➤ Comment la chambre d'agriculture aide-t-elle les agriculteurs dans ce domaine ?

« Nous intervenons dans le lien avec les partenaires, notamment dans la rédaction de ce protocole. Il faut voir ce qui est faisable, acceptable, et dans quel le monde agricole peut s'engager. En termes d'accompagnement sur les montages de projets de stockage, nous mettons en contact le porteur de projet avec les techniciens, pour se rendre sur place et évaluer les pistes qui seraient un trop gros impact. Une fiche projet est établie et nous l'envoyons à la direction départementale des territoires et gestionnaires du bassin-versant pour qu'elle soit examinée par le comité irrigateur départementale, qui s'est réuni pour la première fois au mois de juin. En fonction de la réponse, nous pouvons lancer les démarches ou orienter les porteurs de projet vers autre chose. »

Propos recueillis par Pierre BRUNET

« Grâce à notre retenue, deux familles vivent à Arlebosc ! »



Yohan Palisse n'a pas utilisé toute l'eau de sa retenue collinaire malgré une saison très sèche.

Photo Le DL/Pierre BRUNET

Yohan Palisse est natif d'Arlebosc et issu d'une famille d'éleveurs de chèvres. Il est conscient que si ses parents n'avaient pas anticipé la problématique de l'eau, il n'aurait sans doute pas su installer dans son village natal. En construisant une retenue collinaire, en 2009, ils ont permis d'agrandir le cheptel, de planter des cerisiers et des abricotiers supplémentaires. « Grâce à cette retenue, deux familles vivent et font vivre Arlebosc ! Sans elle, nous aurions fait comme tous les autres et serions allés chercher du travail dans la vallée, et le village serait mort », s'empare le jeune agriculteur.

Il faut tout pour maîtriser au maximum sa consommation en eau comme en énergie, avec en guise de preuve un niveau de quatre mètres d'eau encore présent dans son étang, malgré cet été plus que compliqué. Il poursuit : « Le territoire est hyper favorable et ne nécessite pas beaucoup d'arrosage, mais il doit être régulier. Le problème, c'est qu'on ne peut plus faire de stockage à cause des règles trop strictes. Il faut ouvrir le débat. Mais il est impossible car personne n'arrive à se mettre d'accord. »

À bout, il se dit prêt à financer lui-même un nouvel ouvrage, qui lui permettrait de sécuriser son exploitation, en ne dépendant pas des revendeurs de fourrage, entre autres.

« C'est un sujet qui reste très sensible pour les agriculteurs. Il y a des questions de propriétés et d'accès à la ressource qui mettent souvent en péril leur exploitation s'ils n'y ont pas accès. Du coup, cet aspect économique rend le sujet très délicat et c'est pour cette raison que la chambre d'agriculture et le monde agricole continuent à avancer pour trouver les solutions les plus adaptées. Elles doivent être à la fois pour le milieu et pour les différents usagers, agriculteurs ou non. Il faut trouver le meilleur combo entre tout le monde. »

En 2020, « la ressource en eau était très faible »

Mathilde Desplanches, animatrice gestion quantitative de l'eau et accompagnatrice de projets hydrauliques à la chambre d'agriculture de l'Ardeche, dresse le bilan de cet été 2020 un peu particulier.

« 2020 est une année qui a connu une sécheresse éphémère, c'est-à-dire une sécheresse des sols, et ce dès cet hiver. Nous avons eu très peu de pluie de novembre à mai. Les recharge des sols ont été très faibles. Les premiers arrêtés de sécheresse datent de début avril. Ils engendrent des restrictions d'usage qui n'auraient pas tant posé problème si l'irrigation n'avait pas commencé encore un peu tôt que les autres années. Dès mars, beaucoup de réseaux ont irrigué leurs cultures. La période estivale a été plutôt correcte avec une



« 2020 est une année qui a connu une sécheresse des sols, et ce dès cet hiver », détaille Mathilde Desplanches, à la chambre d'agriculture de l'Ardeche. Photo d'illustration Le DL/Michel THOMAS

recharge en mai et juin qui a permis la levée des restrictions. Puis de nouveaux arrêtés de restriction sont tombés mi-juillet et les éléments sont encore enclenchés et dégradés : vent, températures élevées et

manque de précipitations. La ressource en eau était très faible dans une période où les besoins sont les plus importants. C'est une situation très préoccupante, surtout dans la vallée du Douzon, classée en crise début août, et qui interdit tout pompage, sauf dérogation ou si on a une réserve d'eau. Et la situation ne s'améliore pas... »

■ « Il me paraît très compliqué de faire évoluer les restrictions »

Pourtant, Mathilde Desplanches n'envisage que peu d'évolution des règles et restrictions. « Sur le plan technique, il me paraît très compliqué de faire évoluer les restrictions, qui réservent la ressource en eau pour les usages prioritaires (eau potable, abreuvement). Elles sont déjà très contraignantes et le rendre est très clair. En revanche, des réflexions sont menées pour mettre en place des arrêtés à l'échelle départementale, voire régionale, pour plus d'homogénéité et limiter les inégalités. »

Lancement des nouveaux ateliers collectifs seniors en ligne

Améliorez votre qualité de vie et préservez votre capital santé



La MSA Ardèche Drôme Loire organise courant septembre des ateliers de prévention santé pour les personnes de 60 ans et plus quel que soit leur régime de protection sociale.

Ces séances collectives sont organisées à distance, à partir de votre ordinateur, pour respecter les mesures sanitaires.

- Atelier Vitalité : pour adopter les bons réflexes pour sa santé
- Covid-19 : pour partager son expérience du déconfinement et tout comprendre de l'épidémie.

DÉCOUVREZ LES ATELIERS SENIORS À RÉALISER CHEZ VOUS

Pour vous inscrire et participer gratuitement, rendez-vous sur le site de votre MSA

ardechedrome.loire.msa.fr

santé
sanité
retraite
services

L'essentiel à plus encore

09/03/2020